

PRU Malpassé : réhabilitation par HMP de 398 logements "Les Lauriers"

DEPENSES		RECETTES					
Travaux	Montant TTC (TVA 10%)	ANRU	Ville	Département	Région	Prêt CDC	Fonds propres
Travaux							
Plomberie - chauffage - ventilation	1 264 549 €						
Electricité	1 579 168 €						
Cloisons - faux plafonds - menuiseries intérieures	616 065 €						
Carrelage - faïences	348 044 €						
Serrureries	1 178 796 €						
Peinture	347 828 €						
Etanchéité	370 122 €						
Menuiseries extérieures	1 093 625 €						
Divers	7 272 €						
sous-total	6 805 469 €						
Honoraires	997 587 €						
		2 575 008 €	780 306 €	392 563 €	404 109 €	2 639 000 €	1 012 070 €
total	7 803 056 €	7 803 056 €					

La résidence des Lauriers a été construite dans les années 60. Les logements sont répartis sur 1 bâtiment de 13 étages avec ascenseurs qui comporte 15 entrées (A à O).

Les travaux permettront d'améliorer les performances énergétiques des immeubles (intervention sur les toitures terrasses, les planchers bas, optimisation de l'installation de chauffage), de les sécuriser (toitures terrasses, installations électriques) et d'améliorer le confort des logements (isolation phonique de ceux ouvrant sur la rocade L2, sanitaires, persiennes, mise en place de brises-soleil...).

Les travaux devraient s'achever en septembre 2016.

PRU Malpassé : réhabilitation par HMP de 50 logements "Les Genêts"

DEPENSES		RECETTES					
Travaux	Montant TTC (TVA 10%)	ANRU	Ville	Département	Région	Prêt CDC	Fonds propres
Travaux							
Désamiantage	1 616 000 €						
Cloisons - faux plafonds - menuiseries intérieures	1 865 000 €						
Sols	375 000 €						
Carrelage - faïences	211 000 €						
Electricité	310 000 €						
Peinture	323 000 €						
Chauffage	310 000 €						
Plomberie	285 000 €						
sous-total	5 295 000 €						
Honoraires	205 000 €						
		544 500 €	550 000 €	275 000 €	275 000 €	3 305 500 €	550 000 €
total	5 500 000 €	5 500 000 €					

L'immeuble Les Genêts mis en service en 1965, regroupe 94 logements dont 50 sont concernés par les travaux. Il sont répartis dans 1 immeuble de 15 étages avec ascenseurs. Les logements seront désamiantés au fur et à mesure de la vacance et proposés en priorité aux locataires de la tour afin d'alimenter le stock des logements à traiter.

Les travaux vont donc s'échelonner jusqu'en 2022, ils permettront également d'améliorer le confort des logements (isolation acoustique, rénovation des installations électriques, des sanitaires...).